



Formulaire du Plan de Réussite Scolaire (PRS)

Démarche d'auto-analyse et d'analyse

Année scolaire : 2010 - 2011

Période du PRS n°1 : 2010 - 2014

Nom de l'école : École fondamentale CHEMIN ROUGE

Adresse de l'école : B.P. 67 L-4401 Belvaux

Date de la réunion du Conseil Communal : 20 juin 2011

Nom et prénom du Président du Comité d'école : WALTHER Georges

Courriel du Président du Comité d'école : georges.walther@education.lu



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques et technologiques

Structure du formulaire

Étape 1: Analyse de la situation actuelle de l'école	3
A. Données	3
Bilan quantitatif: tableaux descriptifs de l'école et résultats des questionnaires	
Analyse SWOT, aspects discutés ou abordés à travers l'utilisation des questionnaires	
B. Interprétations des données.....	3
Concernant les thèmes prioritaires.....	4
Concernant les thèmes facultatifs	7
C. Constats et perspectives.....	10
Étape 2: Définir les objectifs prioritaires ainsi que leur plan d'action	12
Étape 3: Évaluation annuelle	25
Étape 3 bis: Évaluation quadriennale.....	25
Annexes	26
Annexe 1: Critères de l'Agence pour aviser le PRS de l'école	27
Annexe 2: Documents de l'école servant à aviser son PRS	28

Étape 1:

Analyse de la situation actuelle de l'école (état des lieux)

A. Données

Les données permettant l'analyse de la situation de départ de l'école sont de deux ordres:

- Les tableaux descriptifs (le **bilan quantitatif**) permettant une description de la population scolaire.
- L'**analyse SWOT**, les **aspects discutés** ou abordés à travers l'utilisation des **questionnaires** selon les thèmes prioritaires et facultatifs proposés.

L'ensemble de ces données (à joindre en annexe de ce document) fera l'objet d'interprétation.

B. Interprétations des données

Il s'agit de préciser ici les **interprétations** résultant de la partie précédente, (soit de l'analyse SWOT, soit des aspects discutés ou abordés à travers l'utilisation des questionnaires) tout en tenant compte des tableaux d'analyse car ils permettront, par la suite, d'aider l'école à formuler ses objectifs en fonction de ses particularités. Ces interprétations permettront d'obtenir une vision d'ensemble de la situation actuelle de l'école et d'orienter, à partir de ses constats, ses perspectives d'action.

Il est possible, pour l'école, d'imprimer plusieurs fois les pages 4 à 11 si elle souhaite effectuer une interprétation des données par bâtiment et/ou par cycle. Cependant, il est important qu'en ressorte une conclusion générale de l'interprétation concernant l'ensemble de l'école.

Pour chaque thème abordé par l'école, cochez la case correspondante à vos interprétations de données.

Concernant les thèmes prioritaires

I. Le travail en équipe

Le travail en équipe est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, le travail en équipe est très présent au sein de l'école. Il s'inscrit résolument dans les missions scolaires et dans la concertation avec d'autres professionnels intervenant à l'école. Il est important que l'école maintienne cette particularité.
- Satisfaisant.** En effet, le travail en équipe est présent au sein de l'école. Cependant, quelques aspects peuvent être davantage développés, comme par exemple, le rythme des réunions de travail, le travail de concertation avec d'autres professionnels intervenant en milieu scolaire ou les thèmes de travaux choisis.
- À améliorer.** En effet, le travail en équipe est peu présent au sein de l'école. Il est donc important de développer et d'enrichir ses missions.

II. L'engagement des professionnels de l'éducation

L'engagement professionnel selon le point de vue du personnel enseignant et éducatif est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, il existe un fort engagement professionnel de l'ensemble du personnel qu'il est important de maintenir.
- Satisfaisant.** En effet, il existe un certain engagement de la part du personnel enseignant et éducatif. De plus, il est important de réfléchir aux aspects qui serviront à améliorer l'engagement professionnel émergent.
- À améliorer.** En effet, il existe peu d'engagement de la part du personnel enseignant et éducatif. Il est important de développer des stratégies favorisant l'émergence de cet engagement.

III. La participation des parents d'élève aux réunions organisées par l'école

La participation des parents d'élève aux réunions organisées par l'école est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisante.** En effet, la participation des parents d'élève aux différentes réunions organisées par l'école est très satisfaisante. Il est important que l'école maintienne cette particularité.
- Satisfaisante.** En effet, bien que la participation des parents d'élève soit satisfaisante, il serait important de diversifier les réunions organisées en leur faveur.
- À améliorer.** En effet, la participation des parents d'élève aux réunions organisées par l'école est faible. Il est important que l'école réfléchisse à ce qui fait défaut dans la participation de ces parents aux réunions organisées.

IV. Le climat scolaire abordé à travers la satisfaction des élèves, des parents et des professionnels de l'éducation

Les élèves pensent que leur environnement scolaire est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, les élèves éprouvent, en général, de la satisfaction vis-à-vis de leur environnement scolaire. Il est important de maintenir cette particularité de l'école.
- Satisfaisant.** En effet, les élèves éprouvent, en général, une satisfaction mitigée vis-à-vis de leur école. Il est important de soutenir ce qui est satisfaisant pour eux et de réfléchir à des mesures pouvant pallier aux aspects qui ne les satisfont pas dans leur environnement scolaire.
- À améliorer.** En effet, les élèves sont peu satisfaits de leur environnement scolaire. Il existe une nécessité de développer des conditions favorables permettant la satisfaction des élèves vis-à-vis de leur environnement scolaire (par exemple: adaptation de l'enseignement, activités d'encadrement ou périscolaires, les relations entre les élèves, entre les élèves et les instituteurs/institutrices, l'amélioration des locaux et des extérieurs, etc.).

Les parents pensent que l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s) est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, les parents d'élève éprouvent, en général, de la satisfaction vis-à-vis de l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s). Il est important de maintenir cette particularité de l'école.
- Satisfaisant.** En effet, les parents d'élève éprouvent, en général, une satisfaction mitigée vis-à-vis de l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s). Il est important de soutenir ce qui est satisfaisant pour les parents et de réfléchir à des mesures pouvant pallier aux aspects qui ne les satisfont pas dans l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s).
- À améliorer.** En effet, les parents d'élèves sont peu satisfaits de l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s). Il existe une nécessité de développer des conditions favorables permettant la satisfaction des parents d'élève vis-à-vis de l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s).

La satisfaction au travail du personnel enseignant et éducatif est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, l'ensemble du personnel enseignant et éducatif éprouve, en général, de la satisfaction dans leur travail. Il est important de maintenir cette particularité de l'école.
- Satisfaisant.** En effet, l'ensemble du personnel enseignant et éducatif éprouve, en général, une satisfaction mitigée dans leur travail. Il est important de soutenir ce qui est satisfaisant pour les enseignant(e)s et de réfléchir à des mesures pouvant pallier aux aspects qui ne les satisfont pas dans leur travail.
- À améliorer.** En effet, le personnel enseignant et éducatif éprouve peu de satisfaction au travail. Il est important que l'école réfléchisse au développement de cette satisfaction. Il existe une nécessité de développer des conditions favorables permettant la satisfaction au travail pour le personnel enseignant et éducatif au sein l'école.

Bilan de la **satisfaction générale** envers l'environnement scolaire proposé par l'école (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- S'il existe deux ou plus de deux réponses pour lesquelles l'environnement scolaire est "très satisfaisant" ou "satisfaisant", **l'école est invitée à maintenir cette particularité positive et à réfléchir aux quelques aspects qui pourraient encore améliorer la satisfaction concernant l'environnement scolaire.**
- S'il existe deux ou plus de deux réponses rendant compte d'une "satisfaction mitigée" (points de vue divergents des acteurs scolaires) concernant l'environnement scolaire, **il est, dans ce cas, important que l'école mette en avant les aspects positifs reflétant cette satisfaction et réfléchisse aux aspects à développer.**
- S'il existe deux ou plus de deux réponses rendant compte d'une "satisfaction à améliorer" concernant l'environnement scolaire, **il est important que l'école réfléchisse aux mesures à mettre en place pour favoriser et développer un meilleur climat scolaire.**

V. La formation continue des professionnels de l'éducation

La formation continue des professionnels de l'éducation est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisante.** En effet, la formation continue du personnel enseignant et éducatif s'inscrit de manière pertinente dans les priorités éducatives. Il est important que l'école maintienne cette particularité.
- Satisfaisante.** En effet, la formation continue du personnel enseignant et éducatif est satisfaisante, en général, mais il y a lieu de réfléchir aux aspects qui pourraient être améliorés tels que la cohérence de la formation continue avec les enjeux éducatifs ou le pourcentage des membres du personnel suivant ces formations continues.
- À améliorer.** En effet, la formation continue du personnel enseignant et éducatif est peu satisfaisante. Il est important de développer la formation continue du personnel enseignant et éducatif tout en tenant compte des recommandations de la FOCO.

Concernant les thèmes facultatifs

VI. Les modalités d'organisation des groupes d'apprentissage à l'intérieur d'un cycle

Les modalités d'organisation des groupes d'apprentissage à l'intérieur des cycles sont (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Satisfaisantes.** En effet, la présence de groupes d'apprentissage, dans leurs modalités d'organisation, favorise le développement et l'acquisition des compétences des élèves. Il est important que l'école maintienne cette particularité.
- À améliorer.** En effet, la présence de groupes d'apprentissage, dans leurs modalités d'organisation, favorise peu le développement et l'acquisition des compétences des élèves. Il est important de réfléchir aux améliorations possibles.

VII. La coopération entre le personnel enseignant et éducatif en termes de climat de travail au sein de l'équipe

Le climat de l'équipe est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisant.** En effet, il existe un climat de travail au sein de l'équipe enseignante et éducative solide. Il est important que l'école favorise le maintien de ce climat entre les membres de l'équipe enseignante et éducative.
- Satisfaisant.** En effet, il existe un bon climat de travail au sein de l'équipe enseignante et éducative grâce à des interventions structurées de l'école. Par ailleurs, ce climat d'équipe reste à être développé grâce à des mesures supplémentaires prises par l'école.
- À améliorer.** En effet, il existe un climat de travail au sein de l'équipe enseignante et éducative qui nécessite des interventions structurées et intensives pour favoriser son instauration.

VIII. Les mesures mises en place pour l'encadrement des apprentissages en dehors des horaires scolaires et la coopération avec le milieu associatif

Les mesures mises en place pour l'encadrement des apprentissages en dehors des horaires scolaires et la coopération avec le milieu associatif sont (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisantes.** En effet, l'école offre des activités d'encadrement ou périscolaires en partenariat qui sont très satisfaisantes. Il est important qu'elle maintienne cette particularité.
- Satisfaisantes.** En effet, l'école offre des activités d'encadrement ou périscolaires qui sont satisfaisantes. Par ailleurs, il est important qu'elle développe ses relations partenariales.
- À améliorer.** En effet, l'école offre peu ou n'offre pas d'activités d'encadrement ou périscolaires. Il est important de réfléchir à des mesures de développement de ces activités ainsi qu'à des mesures permettant le développement des relations partenariales avec des structures extérieures à l'école.

IX. Les manifestations extrascolaires

Les manifestations extrascolaires sont (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisantes.** En effet, l'école propose des manifestations extrascolaires diversifiées, ayant, pour la plupart, une visée pédagogique. Il est important qu'elle maintienne cette particularité.
- Satisfaisantes.** En effet, l'école offre des manifestations extrascolaires satisfaisantes. Elle peut, par ailleurs, réfléchir aux aspects qui permettraient de développer ces manifestations.
- À améliorer.** En effet, l'école propose peu ou ne propose pas de manifestations extrascolaires. Il est important de réfléchir à des mesures de développement de ces manifestations, orientées vers tous les élèves, vers une diversité (au moins deux) et possédant un programme pédagogique.

X. La visibilité de l'école et la communication interne/externe de l'école

La visibilité de l'école et la communication interne/externe de l'école sont (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisantes.** En effet, l'école possède une très bonne visibilité au sein de la communauté. Il est important qu'elle maintienne cette particularité.
- Satisfaisantes.** En effet, l'école possède une bonne visibilité, appréciée grâce à sa communication interne et externe. Par ailleurs, l'école est invitée à réfléchir sur des aspects qu'elle pourrait encore améliorer.
- À améliorer.** En effet, l'école possède peu de visibilité. Il est important de réfléchir à des mesures de développement de la communication au sein de l'école et tournée vers l'extérieur.

XI. L'organisation de la journée scolaire

L'organisation de la journée scolaire est (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisante.** En effet, l'école organise la journée scolaire de ses élèves de manière satisfaisante. Il est important qu'elle maintienne ses particularités.
- Satisfaisante.** En effet, l'école organise la journée scolaire de ses élèves, en général, de manière satisfaisante. Par ailleurs, il est important d'en développer d'autres comme, par exemple, les heures d'appui, les activités ludiques à la récréation, etc.
- À améliorer.** En effet, l'école n'organise pas, ou, peu la journée scolaire de ses élèves. Il est important que l'école réfléchisse aux caractéristiques de cette organisation afin de garantir un meilleur encadrement à ses élèves, comme par exemple, réfléchir à l'accès de la cantine, à la présence des équipes pédagogiques durant les récréations et en dehors des heures de classe, etc.

XII. Le matériel et les infrastructures favorisant l'apprentissage

Le matériel et les infrastructures favorisant l'apprentissage sont (cochez la ou les cases correspondantes à vos réflexions)

- Très satisfaisants.** En effet, l'école met à disposition de ses acteurs scolaires tout le matériel et toutes les infrastructures nécessaires pour favoriser l'apprentissage. Il est important qu'elle maintienne ses particularités.
- Satisfaisants.** En effet, l'école met à disposition de ses acteurs scolaires une partie du matériel et des infrastructures nécessaires pour favoriser l'apprentissage. Il est important de les développer comme, par exemple, la présence d'un membre du personnel pour guider l'élève pour la bibliothèque et la salle informatique, la facilité d'accès du personnel enseignant et éducatif aux ordinateurs, etc.
- À améliorer.** En effet, l'école ne met pas, ou, peu à disposition de ses acteurs scolaires le matériel et les infrastructures nécessaires pour favoriser l'apprentissage. Il est important que l'école réfléchisse aux caractéristiques du matériel et des infrastructures favorisant l'apprentissage afin de garantir une meilleure offre scolaire à ses élèves, comme par exemple, la présence d'un membre du personnel pour guider l'élève pour la bibliothèque et la salle informatique, la facilité d'accès du personnel enseignant et éducatif aux ordinateurs, etc.

C. Constats et perspectives

A partir des caractéristiques mises en relief lors de vos réflexions, il est maintenant important d'analyser les différents aspects.

Quels sont les points forts de l'école?

- jeune équipe/ bonne coopération
- échange régulier dans les équipes
- bonne coopération → école/commune/inspectrice
- soutien pour encadrer les élèves faibles et les primo-arrivants
- peu de conflits
- enseignants motivés
- Comité de Cogestion
- matériel didactique

Quels sont les points à améliorer de l'école?

- bâtiment scolaire assez grand
- beaucoup de personnel / beaucoup d'intervenants
- infrastructure rigide
- cour de récréation
- petites salles de classe
- communication entre groupe SLD (Specific Learning Differences) et enseignants
- manque d'échange entre les écoles différentes
- beaucoup d'enfants à besoins spécifiques
- manque de personnes SLD

Existe-t-il des opportunités que l'école pense avoir pour atteindre sa réussite scolaire?

- trouver des buts communs
- formation continue
- échanges entre enseignants
- échanges avec les parents d'élèves
- échanges intra-cycles
- trouver une ligne pédagogique pour l'école entière
- meilleur regroupement des élèves

Existe-t-il des défis que l'école pense pouvoir relever pour atteindre sa réussite scolaire?

- trop de réunions → Burn-Out
- trop de travail administratif
- perte de temps
- crainte du changement
- concurrence entre les écoles différentes
- risque de se concentrer trop sur les besoins des élèves faibles

Quels sont les besoins prioritaires de la population scolaire et les enjeux liés à la réussite des élèves?

- encadrement de tous les EBS
- optimisation de l'enseignement pour les élèves ne présentant pas de problèmes spécifiques
- plus de transparence quant aux interventions de l'équipe SLD
- meilleure coordination du passage d'un cycle à l'autre
- motivation et discipline de travail des élèves
- sensibilisation des parents à assumer leurs responsabilités

Quelles sont les ressources dont dispose l'école, seule ou en partenariat, pour relever ces défis?

- équipe SLD avec ses enseignants, éducatrices, pédagogues, ...
- soutien par les autorités communales et l'inspectorat
- enseignants motivés
- travail en équipe
- formations continues

Étape 2:

Définir les objectifs prioritaires ainsi que leur plan d'action

Après l'analyse de la situation actuelle de l'école et vos réflexions:

- **formulez** entre 2 et 5 objectifs à atteindre qui vous semblent les plus importants pour améliorer la qualité scolaire¹
- **cochez** le(s) domaine(s) d'intervention correspondant à l'objectif

Objectif 1	Domaines d'intervention	
Les différents partenaires de l'école coopèrent afin d'améliorer le climat scolaire.	Organisation des apprentissages	x
	Encadrement des élèves	x
	Activités périscolaires	
	Développement professionnel	x

Objectif 2	Domaines d'intervention	
Promouvoir la motivation des élèves à lire.	Organisation des apprentissages	x
	Encadrement des élèves	x
	Activités périscolaires	x
	Développement professionnel	x

Objectif 3	Domaines d'intervention	
L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.	Organisation des apprentissages	x
	Encadrement des élèves	x
	Activités périscolaires	
	Développement professionnel	x

Objectif 4	Domaines d'intervention	
L'équipe SLD rend ses offres d'encadrement des EBS plus transparentes pour tous les acteurs à savoir ; le personnel enseignant, les services socio-éducatifs de la commune de Sanem, les parents et les enfants.	Organisation des apprentissages	x
	Encadrement des élèves	x
	Activités périscolaires	
	Développement professionnel	x

Ensuite, cochez, pour chaque objectif, les acteurs scolaires qui ont participé dans la réflexion et/ou l'action dans l'élaboration du PRS. Un représentant de chaque acteur scolaire est invité à signer le tableau suivant.

¹ Se référer à la page 23 du Guide PRS. Il est fortement recommandé aux écoles de choisir au moins un objectif faisant partie du domaine de l'organisation des apprentissages et un objectif incluant la sphère de la vie en communauté. Les domaines de l'encadrement des élèves et des activités périscolaires font partie d'une sphère plus large, à savoir la vie en communauté.

Acteurs scolaires	Objectifs				Participation des acteurs		Noms et signatures
	1	2	3	4	Réflexion	Action	
Comité d'école	x	x	x	x	x	x	WALTHER Georges
	x	x	x	x	x	x	SBARRA Judith
	x	x	x	x	x	x	TRIERWEILER Patrice
	x	x	x	x	x	x	HARY Marco
	x	x	x	x	x	x	FERRANTE Carlo
Équipes pédagogiques	x	x	x	x	x	x	MATHIAS Nancy
	x	x	x	x	x	x	KLEIN Nadine
	x	x	x	x	x	x	THEIS Christiane
	x	x	x	x	x	x	BIREN Carole
Délégués des parents	x	x	x	x	x		ALMEIDA Helene
	x	x	x	x	x		DIOP Papa Saliou
	x	x	x	x	x		KAYL-MEDINGER Nadine
	x	x	x	x	x		TRIERWEILER Suzette
Inspecteur	x	x	x	x	x	x	LETSCH Jeanne
Commission scolaire	x	x	x	x	x		RINGS Robert
Conseil communal	x	x	x	x	x		ENGEL Georges
Équipe SLD		x	x	x	x	x	SCHEIWEN Cheryll
Comité de Cogestion		x	x	x	x		THEIS Guy
Maison Relais			x	x	x		CARNEVALI Daniel
			x	x	x		MILANO Antonia

Pour chaque objectif choisi, il s'agit d'élaborer un plan d'action, c'est-à-dire un tableau de bord dans lequel seront précisés :

- l'objectif (à long terme, c'est-à-dire, 4 ans)
- les sous-objectifs **SMART** (à court et à moyen terme, par exemple, ponctuel, trimestriel et annuel) à accomplir pour atteindre cet objectif
- les actions pour réaliser les sous-objectifs
- la (les) personne(s) en charge de la réalisation de chacune de ces actions
- les moyens à utiliser pour accomplir chaque action
- les périodes de réalisation des actions
- les critères d'évaluation / de suivi employés pour chaque action

Objectif 1

Les différents partenaires de l'école (enfants, parents, enseignants) coopèrent afin d'améliorer le climat scolaire.

Sous-objectif

Jusqu'en juillet 2012, les partenaires scolaires (enfants, parents, enseignants) élaborent et adoptent une charte scolaire afin de disposer d'un cadre de vie en communauté approuvés par tous.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Informers tous les enseignants en leur présentant les idées principales de la charte et former un groupe de travail	GT PRS Personnel de l'école Président du comité	Réunion d'échange entre GT PRS et personnel de l'école Appel aux volontaires	septembre 2011	relevé des membres du groupe avec répartition des tâches
2.	informer les parents pour présenter les idées principales de la charte	titulaires de classe	réunion d'information pour les parents	mi-octobre 2011	fiche de renseignement
3.	Recueillir des propositions dans chaque cycle	coordinateurs de cycle	réunions de concertation	novembre 2011	Liste des propositions dans chaque cycle
4.	recueillir les propositions des parents	GT PRS	réunion lors de l'élection des représentants des parents	fin octobre 2011	Liste des idées recueillies auprès des parents
5.	présenter les idées principales de la charte aux élèves et recueillir des propositions	titulaires de classe	Consultations en salle de classe	janvier 2012	Liste des idées recueillies auprès des élèves
6.	Effectuer une synthèse de toutes les propositions recueillies dans l'ébauche de la charte	GT PRS	Réunion de travail	février 2012	<u>Synthèse de toutes les idées recueillies</u> : première ébauche de la charte
7.	Présenter et adapter l'ébauche de la charte à tous les acteurs	GT PRS Personnel de l'école Représentants des parents	Discussion sur l'ébauche de la charte	avril 2012	Charte scolaire avec modifications éventuelles
8.	Consulter la commission scolaire et de l'inspecteur	GT PRS	Version adaptée de l'ébauche	mai 2012	Avis de la commission scolaire et de l'inspecteur Charte scolaire avec modifications éventuelles

9.	Finaliser la charte	GT PRS + service scolaire	Réunion de travail Propositions de tous les acteurs consultés	Début juin 2012	Charte scolaire finalisée
10.	Faire approuver la charte par le conseil communal	Conseil communal	Réunion	juin 2012	Charte approuvée et validée
11.	Définir une démarche pour l'application de la charte scolaire	GT PRS Représentants des parents	Réunion de concertation	juillet 2012	Plan d'action pour l'application de la charte scolaire à la rentrée 2012/13

Objectif 2

L'école s'engage à promouvoir la pratique de la lecture.

Sous-objectif

Jusqu'en juillet 2012, l'école a adapté le stock de la nouvelle bibliothèque en fonction des intérêts des enfants et a constitué une liste d'activités visant à promouvoir la pratique de la lecture.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Présenter le sous-objectif à l'ensemble des partenaires scolaires	Président du comité	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, inspecteur...</i>	septembre 2011	<u>Rapport de réunion</u> : <i>remarques et suggestions des participants</i>
2.	Constituer un GT « promotion de la lecture » pour l'organisation d'un sondage	GT PRS	réunion de travail	octobre 2011	Relevé des membres du groupe avec répartition des tâches
3.	Élaborer un questionnaire visant à sonder les élèves sur leurs habitudes de lecture	GT « promotion de la lecture »	réunion	novembre 2011	Questionnaire
4.	Diffuser le questionnaire auprès des élèves	GT « promotion de la lecture » Titulaires de classe	Distribution du questionnaire en classe	décembre 2011	Questionnaires remplis et rassemblés
5.	Analyser les questionnaires	GT « promotion de la lecture »	Questionnaires remplis et rassemblés	janvier 2012	<u>Synthèse des résultats</u> : <i>conclusion, interprétations</i>
6.	Définir une liste d'ouvrages à se procurer pour répondre aux besoins identifiés des élèves	Bibliothécaires	Synthèse des résultats des questionnaires Recherches	février à mars 2012	Inventaire et commande des ouvrages identifiés
7.	Réaménager le stock de la bibliothèque	Bibliothécaires	Nouveaux ouvrages acquis	avril 2012	Bibliothèque enrichies d'ouvrages portant sur des thèmes qui intéressent les élèves
8.	Présenter les nouveaux ouvrages et le fonctionnement de la bibliothèque aux élèves (emprunts...)	Bibliothécaires Titulaires de classe	Visite à la bibliothèque avec toute la classe	mai 2012	Élèves informés des ouvrages existants

9.	Définir une liste d'activités visant à promouvoir la lecture	Président du comité GT « promotion de la lecture »	Réunion plénière : <i>enseignants, représentants de parents, inspecteur...</i>	juin 2012	Liste d'activités pertinentes pour la promotion de la lecture
10.	Définir une démarche pour la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir pratique de la lecture	Président du comité GT « promotion de la lecture »	Concertations	juillet 2012	Plan d'action pour la mise en œuvre des activités de lecture à la rentrée 2012/13

Objectif 3

L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Sous-objectif 1

Jusqu'en juillet 2012, l'équipe SLD a formalisé et validé la procédure d'observation pédagogique dans l'environnement socio-scolaire.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Présenter l'idée principale au COCO	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion COCO	septembre 2011	Rapport de la réunion
2.	Élaborer un concept d'observation et formuler la procédure des démarches	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion Plateforme Sociale	oct. – nov. 2011	Descriptif du concept d'observation et de la procédure
3.	Présenter à tous les acteurs socio-éducatifs de la Commune de Sanem	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion de service	décembre 2011	Rapport des échanges
4.	Mettre en œuvre le concept d'observation	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Interventions en cycles	À partir de janv. 2012	Documentation des observations selon le concept et des échanges
5.	Rassembler les avis et dresser un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du concept	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion de service	mai 2012	Rapport de la réunion Suggestions, améliorations à apporter
6.	Adapter le concept d'observation selon les feedbacks	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion Plateforme Sociale	mai 2012	Descriptif adapté
7.	Valider la procédure d'observation pédagogique dans l'environnement scolaire	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion de service	juillet 2012	Rapport des critères de procédure retenue → Application à la rentrée 2012-13

Objectif 3

L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Sous-objectif 2

Jusqu'en juillet 2012, l'équipe SLD dispose des moyens d'appliquer un diagnostic de soutien individualisé (*Förderdiagnose*) soit pour prévenir soit pour intervenir de façon optimale en cas de difficulté socio-pédagogique.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Présenter l'idée principale au collège des bourgmestre et échevins	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Session du Conseil	septembre 2011	Rapport de la session
2.	Établir et élaborer une batterie de tests (<i>Testbatterie von Förderdiagnosen</i>)	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Recherche Scientifique	oct. – nov. 2011	Résultats de la recherche Liste du matériel des différents tests
3.	Demander l'approbation au collège des bourgmestre et échevins	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Session du Conseil	novembre 2011	Rapport de la session
4.	Commander le matériel	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Commande	novembre 2011	Fourniture du matériel
5.	Approfondir les connaissances du contenu des outils	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Matériel de diagnostic Essais	décembre 2011	Sélection individualisée Classification Commentaires du matériel de diagnostic
6.	Appliquer les outils	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Matériel de diagnostic classifié	janv. – juil. 2012	Dossiers individuels des élèves

Objectif 3

L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Sous-objectif 3

Jusqu'en juillet 2012, l'équipe SLD renforce la prise de conscience de chaque professionnel à travers des échanges réguliers (plan d'action) pour offrir un seul programme individualisé adapté aux besoins des élèves.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Participer aux échanges réguliers de différentes équipes pédagogiques par les membres SLD	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Concertations Cycles 1- 4	sept. 2011 – juil. 2012	Rapports des concertations à intégrer dans les dossiers des cycles
2.	Organiser des réunions entre tous les acteurs autour de l'élève	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunions	sept. 2011 – juil. 2012	Rapport de la réunion
3.	Soutenir les professionnels dans les consultations avec les parents et servir de médiateur le cas échéant	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunions Consultation avec les parents	sept. 2011 – juil. 2012	Rapport des échanges
4.	Développer et approfondir le concept de la plate-forme sociale	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion Plateforme Sociale	sept. 2011 – juil. 2012	Documentation du concept et de la plate-forme sociale Rapport sur les résultats des actions de la plate-forme
5.	Participer aux réunions COCO	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Matériel de diagnostic Essais	sept. 2011 – juil. 2012	Rapports des réunions COCO, distribués au corps enseignant
6.	Renforcer la prise de conscience en montrant la présence permanente sur le terrain des acteurs SLD	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunions précédentes et présence des acteurs SLD	sept. 2011 – juil. 2012	Feedback des professionnels Uniformisation des pratiques

Objectif 3

L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Sous-objectif 4

Jusqu'en juillet 2012, l'équipe SLD dispose et utilise la procédure pour établir le PP(CI) en étroite collaboration avec tous les professionnels concernés ainsi qu'avec les parents.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Élaborer et définir la procédure pour établir le PP(CI)	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion CIS	septembre 2011	Rapport de la réunion CIS Plan de la procédure
2.	Présenter la procédure au COCO	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion COCO	octobre 2011	Rapport de la réunion COCO Avis COCO
3.	Valider la procédure par l'Inspektorat	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion CIS	octobre 2011	Avis de l'inspectrice
4.	Mettre en œuvre la procédure PP(CI)	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Plan de la procédure Dossiers des élèves	nov. 2011 – mai 2012	PP(CI) établis Dossiers des élèves complétés
5.	Effectuer un bilan de la mise en œuvre	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion CIS, COCO et représentants des parents	juin 2012	Rapports des réunions et avis Remarques, suggestions
6.	Adapter la procédure	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion CIS Remarques relevées	juillet 2012	Plan de la procédure finale

Objectif 3

L'équipe SLD optimise la coordination et l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Sous-objectif 5

Jusqu'en juillet 2012, la majorité des EBS sont intégrés dans leur cycle (classe d'attache) et l'appui scolaire leur est offert au sein de leur cycle.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Établir les diagnostics avec les outils disponibles à la rentrée scolaire 2011	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Matériel de diagnostic disponible	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Bilans des diagnostics
2.	Relever les points forts et les besoins prioritaires de l'élève	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Concertations de cycle	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Rapport de la concertation de cycle
3.	Collaborer avec tous les acteurs autour de l'élève	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Concertation	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Rapport de la réunion
4.	Respecter le système cycle	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Analyse de la situation	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Résultats de l'analyse
5.	Déterminer les moyens d'appui individuellement	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion enseignant responsable / parents / SLD	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Plan des mesures d'encadrement
6.	Mettre en œuvre le plan des mesures	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Ressources SLD	sept. 2011 – juil. 2012 (selon demandes des professionnels et parents)	Évaluation par compétences trimestrielle

Objectif 4

L'équipe SLD rend ses offres d'encadrement des EBS plus transparentes pour tous les acteurs à savoir ; le personnel enseignant, les services socio-éducatifs de la commune de Sanem, les parents et les enfants.

Sous-objectif

Jusqu'en juillet 2013, l'équipe SLD diversifie l'offre d'aide afin d'encadrer tous les EBS sur les différents niveaux de leur développement notamment les niveaux moteur, linguistique, cognitif, affectif et social, sur la base des dossiers à l'appui (documentation de la situation de l'enfant concerné).

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/de suivi
1.	Analyser les besoins au niveau des enfants et des parents	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Prospection	sept. – déc. 2012	Synthèse de l'analyse Liste des besoins
2.	Analyser les besoins au niveau du système cycle	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Prospection	sept. – déc. 2012	Synthèse de l'analyse Liste des besoins
3.	Restructurer les ressources humaines et professionnelles de l'équipe SLD	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Groupe de travail SLD	janv. - mai 2013	Documentation du nouveau concept
4.	Restructurer les ressources didactiques spécialisées de l'équipe SLD	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Groupe de travail SLD	janv. - mai 2013	Documentation du nouveau concept
5.	Présenter les offres et les ressources restructurées	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Réunion de service avec représentants des parents	juin – juil. 2013	Rapport des échanges
6.	Mettre en pratique l'offre restructurée en étroite collaboration avec tous les acteurs	Cheryll Scheiwen Coordinatrice SLD Pédagogue diplômée	Ressources SLD selon demandes et besoins	sept. 2013	Planning des ressources et documentation des dossiers d'élèves

Selon l'état d'avancement du PRS, choisissez l'une ou l'autre des évaluations à réaliser.

Étape 3: Évaluation annuelle

Précisez l'année : 2011-2012

L'école est invitée à réaliser un rapport concernant le suivi annuel précisant les aspects suivants:

- a) Soulignez l'état d'avancement de chaque objectif par rapport au plan d'action élaboré, c'est-à-dire, mettez en relief:
 - Ce qui a été réalisé,
 - Ce qui n'a pas été réalisé et pourquoi,
 - Une réflexion générale sur les points forts de l'avancement et les points à améliorer dans la démarche de mise en œuvre des objectifs.
- b) Réalisez une conclusion générale de la mise en œuvre annuelle du PRS avec l'assentiment de l'inspecteur d'arrondissement.

Étape 3 bis: Évaluation quadriennale

Précisez la période couvrant le PRS : 2011-2014

L'école est invitée à réaliser un bilan d'évaluation de son PRS précisant les aspects suivants:

- a) Reprenez le tableau dans lequel sont définis les objectifs et leur priorité (étape 2), les tableaux de bord de chaque objectif (étape 3) ainsi que les évaluations annuelles.
- b) Soulignez si oui ou non chaque objectif a été atteint comme initialement prévu.
 - Si oui, notifier les éléments-clés qui ont permis cette réalisation.
 - Si non, analysez et réfléchissez sur les éléments qui n'ont pas permis d'atteindre certains objectifs, et, proposez des alternatives qui auraient pu le rendre réalisable.
- c) À la lumière du PRS réalisé, commencez à réfléchir au nouveau PRS en proposant quelques pistes pour les futurs objectifs.

Annexes

Annexe 1:

Critères de l'Agence pour aviser le PRS de l'école

Définition des critères

Il existe **deux** types de critères:

- 1) La forme : vérification du formulaire et des documents joints
 - Toutes les rubriques sont-elles remplies?
 - Y-a-t-il tous les documents demandés?

- 2) Le fond : analyse du contenu
 - L'analyse: les points à améliorer / les besoins prioritaires sont-ils bien en lien avec les objectifs visés? (voir avis)
 - Les objectifs sont-ils bien en lien avec les domaines d'intervention visés?
 - L'école a-t-elle répondu aux différentes caractéristiques relatives aux objectifs?
 - S:** l'objectif induit-il un résultat bien **spécifique**?
 - M:** l'objectif est-il **mesurable** (quels indicateurs?)
 - A:** l'objectif est-il **atteignable**?
 - R:** la réalisation de l'objectif est-elle **réaliste**? Observe-t-on une véritable volonté, de la part de l'école, d'optimiser les moyens/ressources disponibles?
 - T:** l'objectif est-il délimité dans le **temps**?
 - Existe-t-il un plan d'action clairement établi?
 - L'école s'est-elle inscrite dans une dynamique d'échange avec les différents partenaires possibles (parents, équipe pédagogique, multi professionnelle, médico-psychologique, commune, partenaires extérieurs, etc.)? (cf. tableau p.15).
 - L'évaluation a-t-elle bien été accomplie? (pour la phase d'évaluation qui aura lieu en année 3, et, pour la phase de bilan en année 4)

Démarche en cas d'avis négatif du PRS

Si un avis négatif est porté par l'Agence de Développement de la Qualité, cette dernière prendra contact avec l'école concernée et l'inspecteur de l'arrondissement afin d'identifier les voies de progrès possibles.

Annexe 2:

Documents de l'école servant à aviser son PRS

Dans cette annexe, il est important d'y porter :

- la recommandation du PRS de l'école réalisée par l'Inspecteur de son arrondissement,
- tous les documents permettant de rendre compte de l'analyse de l'école (par exemple: les tableaux descriptifs, l'analyse des questionnaires, l'analyse SWOT, les aspects discutés pour le PRS, etc.)

Notes

Terminologie:

SLD : Specific Learning Differences

Concept pédagogique de toutes les entités d'écoles de la Commune de Sanem.

Volet de l'**EQM** (équipe multiprofessionnelle) servant à encadrer les **EBS** (enfants à besoins spécifiques) sur le terrain des écoles.

L'Equipe SLD dispose des acteurs spécialisés dans toutes les entités d'écoles de la Commune de Sanem et fonctionne comme une entité d'école supplémentaire. La coordination garantit la collaboration de tous les acteurs scolaires, pédagogiques et socio-éducatifs des services internes et externes.

COCO : Comité de Cogestion

COMEC : Comité d'école

GT : groupe de travail

Remarques préliminaires:

Concernant les sous-objectifs 1-5 de l'objectif 3, les plans d'actions y correspondants coïncident forcément dans le temps ; en effet les uns sont indispensables des autres pour garantir une optimisation de la coordination et de l'organisation des apprentissages pour les EBS.

Concernant l'objectif 4 :

En vue des années consécutives du PRS l'Equipe SLD doit formuler des objectifs ultérieurs (voir objectifs A-D).

Pour en établir des sous-objectifs et leurs plans d'action délimités dans le temps une première évaluation des objectifs 2 et 3 s'avère indispensable.

Jusqu'à l'année 4 PRS les objectifs A-D suivants sont à réaliser.

Objectifs supplémentaires:

Objectif A : Jusqu'à l'année 4 PRS l'offre de l'encadrement moteur et psychomoteur est élaboré, développé, structuré et adapté aux besoins des élèves moyennant des entraînements fonctionnels dans la salle de psychomotricité respectivement dans le cadre de la thérapie équestre et canine.

Objectif B : Jusqu'à l'année 4 PRS l'offre de l'encadrement linguistique est élaboré, développé, structuré et adapté aux besoins des élèves moyennant des cours intensifs de langue, des cours de rééducation des troubles du langage, des cours d'accueil, des activités préventives au cycle 1, des cours de rééducation de la perception auditive, visuelle, temporaire et spatiale ainsi qu'un entraînement des compétences de lecture.

Objectif C : Jusqu'à l'année 4 PRS l'offre de l'encadrement cognitif est élaboré, développé, structuré et adapté aux besoins des élèves moyennant des cours d'appui intensif et des mesures de soutien et de promotion spécifiées.

Objectif D : Jusqu'à l'année 4 PRS l'offre de l'encadrement affectif et social est élaboré, développé, structuré et adapté aux besoins des élèves moyennant des suivis psychopédagogiques des enfants concernés, des consultations pour enseignants et parents concernés, des orientations vers des services et structures spécialisés et la médiation entre les différents acteurs professionnels et / ou membres familiaux.



Commune de Sanem

**Avis sur les « Plans de réussite scolaire
des écoles fondamentales de notre
commune pour l'Organisation
Scolaire 2011/2012 »**

service scolaire

En date du mardi, 1^{er} mars 2011, après présentation des six plans de réussite scolaire des écoles fondamentales de notre commune par le comité de cogestion du personnel enseignant, la Commission Scolaire a avisé favorablement et à l'unanimité ces plans de réussite scolaire pour l'organisation scolaire 2011/2012.

En même temps, la Commission Scolaire tient à féliciter le corps enseignant pour le travail accompli et pour l'excellente présentation des différents plans de réussite scolaire.

pour la commission scolaire

le secrétaire


Steve REUTER



le président


Robert RINGS